

INFORMATION DE LA MUNICIPALITE

Déclaration d'impôt 2022

RÉVISION DES VALEURS LOCATIVES

Valeur locative en tant que revenu imposable :

D'un point de vue économique, le propriétaire d'un immeuble ou logement bénéficie d'une valeur de jouissance s'il l'utilise pour ses propres besoins.

Ce rendement en nature représente un revenu imposable qui garantit un traitement équitable entre tous les propriétaires.

Montant de la valeur locative :

Le respect du principe de **l'égalité de traitement** de tous les contribuables plaide en faveur de la fixation de la valeur locative en fonction du **prix du marché.** En Valais, elle est estimée de manière raisonnable à **60%** du montant des loyers payés pour un logement analogue.

2. DÉCISION DE RÉVISER LES VALEURS LOCATIVES DE CONTHEY

Au vu de ce qui précède, la Municipalité, en collaboration avec le service cantonal des contributions, a décidé de réviser sa tabelle des valeurs locatives dont la dernière mise à jour date de 1987. Vous trouverez le document actualisé sur notre site internet.



◀◀◀ Scannez le QR code ci-contre https://www.conthey.ch/fr/impots-27.html

Ainsi vous pourrez mettre à jour vos valeurs locatives qui seront vérifiées au fur et à mesure de l'avancement de la taxation 2022.



Nous vous remercions de compléter l'annexe 2 de votre déclaration : « Etat et rendements des immeubles », le plus précisément possible.

Les Finances de la commune de Conthey ainsi que le service cantonal des contributions restent à disposition en cas de questions.



Commune de Conthey Route de Savoie 54 1975 St-Séverin finances@conthey.ch +41 27 345 56 75 www.conthey.ch